



# ENTREE

## Séjours Permanents et Temporaires

### PIECES A FOURNIR

- Photocopie du Livret de Famille
- Photocopie de la Carte d'Identité
- Attestation Vitale de la C.P.A.M., R.S.I., M.S.A.
- Photocopie de la Carte Vitale d'Assuré(e) Social(e)
- Photocopie de la Carte Mutuelle
- Relevé d'Identité Bancaire ou Postale
- Justificatif(s) de Pension Retraite
- Attestation de l'A.P.A
- Photocopie de l'Avis d'Impôts sur les Revenus
- Photocopie de la Déclaration d'Impôt sur les Revenus
- Photocopie de l'Assurance « Responsabilité Civile »
- Formulaire de désignation de la personne de confiance mentionnée à l'Article L.311-5-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles
- Attestation informations matériel de location (pour séjour temporaire)
- 2 Photos d'Identité (facultative)